

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Juin 2018

Présents :

Mme. Cécile Perrot :	Présidente du COGES
Mme Anne Chaponniere :	Trésorière du COGES
M. Matthew Ebdon :	Secrétaire du COGES
M. Laurent de Schoutheete :	Parent élu au COGES
Mme Stéphanie Hecquet-Lepoutre :	Parent élue au COGES
M. Southasen Boulom :	Parent élu au COGES
M. Sébastien Mathey :	Proviseur
M. Dominique Goduel :	Directeur du primaire
M. Saïd El-Moutaoukil :	Directeur Administratif et Financier
Mme Bénédicte Deschamps :	COCAC

Excusé :

M. Detsada Soukhaseum :	Parent élu au COGES
-------------------------	---------------------

1. Mot d'introduction par la présidente
- 2.M. Le Proviseur a accueilli la COCAC
- 3.Le Proviseur rappelle aux parents les différentes instances qui existent dans l'école
 - 3.2. On prévoit 645-650 élèves à la rentrée de 2018
 - 3.3. 68% des professeurs seront titulaires de l'éducation nationale
 - 3.4. Nouveautés pédagogiques :
 - 3.4.1. Langues vivantes – plus d'enseignement des sujets en anglais
 - 3.4.2. L'accueil d'élèves non-francophones
 - 3.4.3. Option Européenne du baccalauréat, et option arts plastiques
 - 3.4.4. Latin en 3eme
 - 3.5. L'extension est en train d'être meublée. L'AEFE nous donne de l'argent pour payer les meubles.
 - 3.6. Questions au Proviseur :
 - 3.6.1. Les prévisions d'effectifs sont basées sur le courant ??? dans le primaire
4. La trésorière a présenté le résultat 2017 (voir PPT ci-joint) (merci de joindre le PPT)
 - 4.1. Questions à la trésorière :
 - 4.1.1. Les recettes pour pénalités de retard de paiement des parents sont a peu près de \$5k
 - 4.1.2. En ouvrant l'extension en retard (Septembre au lieu de janvier) l'école a économisé de l'argent.
 - 4.1.3. Les finances de l'école sont stables, mais on navigue à vue donc on verra en octobre le niveau d'augmentation des frais de scolarité dont on aura besoin pour l'année 2019/20.
 - 4.1.3.1. Plusieurs options pour réduire ces augmentations comprennent une recherche de sponsoring, de subventions de l'AEFE et d'ailleurs
 - 4.1.4. L'école est en cogestion – une association de parents inscrite en France et la direction est envoyé par le ministère nationale. L'ambassade de France assure la tutelle.
 - 4.1.5. Le conseil d'école s'est prononcé sur la répartition des classes pour 2018/9
 - 4.1.6. La commission stratégie réfléchira à l'avenir de l'école – les frais de scolarités, la taille des classes, etc. Il faut que les parents s'y impliquent pour définir l'avenir de l'école.

5. Mathieu Chatenet de la commission extension a présenté un exposé sur l'extension.
(Voir diapos) :

- 5.1. La cantine pourra facilement accueillir tout le monde
- 5.2. Les laboratoires de sciences sont nouveaux neuf au lieu de réutiliser l'ides vieux de Thadeua
- 5.3. La piscine est aux normes française.
- 5.4. Le terrain de foot synthétique est aux normes actuelles de l'AEFE/éducation nationale.
- 5.5. Le mur d'escalade n'était pas fait aux normes et ne pouvait supporter des poids de plus 40 kg, il sera démolé puis refait ultérieurement.
- 5.6. La COCAC a réexpliqué que la mairie de Vientiane s'était engagée à refaire la route à Hadxaykhao, mais ce n'est pas encore fait. Le proviseur a partagé les dernières nouvelles c'est que: ça sera fait après la saison de pluie : le maire a signé.
- 5.7. Les panneaux solaires étaient prévus au début, mais finalement la qualité de l'isolation a été préférée.
- 5.8. Les barrières sur les paliers ont été rehaussées au-dessus des normes françaises.

6. rapport moral de la présidente :

- 6.1. Rappel du rôle du COGES – ses décisions sont essentiellement financières.
- 6.2. 3 conseils d'administration, moins que souhaité à cause du temps pris par l'extension, et les parents d'élèves qui ne paient pas leur frais de scolarité.
- 6.3. Commissions de bourses. 74 familles françaises avaient déposé des dossiers de bourses. EUR 538.000 sont accordés. Une autre commission bourse se déroulera en novembre.
- 6.4. Commissions de recrutement pour 18 postes. 4 nouveaux postes dû au nouveau bâtiment. Certains postes seront remplis par des sous-contractants (sécurité, entretien)
- 6.5. Objectifs prévus pour 2018 :
 - 6.5.1. Extension réussie, malgré le retard
 - 6.5.2. Commission stratégie lancée pour les 6 ans à venir
 - 6.5.3. La Convention collective n'est pas mise à jour – des négociations ont pris du temps, et sont rapportées en septembre.
 - 6.5.4. Audit financier – pas d'accord sur les termes de références au sein du COGES, et budget attendu
- 6.6. Objectifs 2018/9 :
 - 6.6.1. Mise en service de Hadxaykhao
 - 6.6.2. Eviter une hausse de frais de scolarité trop importante
 - 6.6.3. Communiquer pour avoir plus d'élèves, et faire du sponsoring
 - 6.6.4. Commission stratégie présentera leurs conclusions à l'AG de décembre 2018
 - 6.6.5. Un dialogue social entre COGES/direction/personnel
 - 6.6.6. Transport scolaire vers Hadxaykhao le moins cher possible
 - 6.6.7. Travaux importants à Thadeua durant ces vacances pour aménager le primaire

7. Questions

Interventions de quelques parents :

Parent :

Nous voudrions connaître les raisons qui ont poussé un grand nombre d'enseignants de l'établissement à faire grève en deux occasions, ces dernières semaines ?

Réponse du Coges:

Il y a eu deux moments d'arrêt du travail, pas « de grève ». Mais nous ne nous occupons pas de RH. C'est au chef d'établissement d'y répondre

Réponse du Proviseur :

Je ne connais pas les raisons des grévistes. Et il y a toujours des conflits au sein des établissements scolaires, c'est normal. C'était une minorité.

Parent :

Nous voudrions connaître les motifs de l'altercation dans le cadre du Lycée entre le proviseur et le gestionnaire qui a conduit à un arrêt maladie de ce dernier et au cours duquel le proviseur a brisé du mobilier de l'établissement dans un accès de rage.

C'est un acte d'une extrême gravité qui interroge sur la sécurité morale et matérielle de nos enfants !

Réponse du Proviseur :

Puisque votre fille n'était pas impliquée, cela ne vous regarde pas...

Parent:

Détrompez-vous car nous, les parents, étant les "employeurs", avons tous les droits de savoir...

Parent :

Nous voudrions signaler la violence du ton des lettres envoyées aux familles en retard de paiement...

Réponse du Coges:

Ces lettres servent à pousser les parents à venir à notre rencontre afin de trouver une solution ensemble.

Parent : (intervention de Mme Chiararetranscrite à sa demande)

Je pense que la « question morale » doit être urgemment remise au centre des préoccupations du COGES, parce que ce qui s'est passé depuis 5 ans dans ce lycée non

seulement n'est pas « normal », mais il n'est pas « moral » non plus : je parle de la violation systématique des règles démocratiques, la dégradation profonde des relations entre les différents membres de la communauté éducative, un exercice despotique et intimidant du pouvoir, le mépris des valeurs de l'école républicaine....

Je trouve immoral aussi qu'il n'y ait pas de « protocole d'intervention » adéquat en cas d'intimidation, harcèlement ou d'abus sexuel (celui « improvisé » par la direction il y a quelque temps est tout simplement "aberrant" et aurait mérité d'être dénoncé - et je le dis en connaissance de cause, en tant que professionnelle du secteur). Il est tout aussi immoral qu'il n'y ait pas de « charte » qui harmonise les critères pour l'attribution des mentions / pénalités en conseil de classe - critères qui restent donc à la seule discrétion de celui qui détient le pouvoir et l'exerce au détriment de ses "adversaires" (dans une logique malsaine « *contra personam* »)....

De même, si je comprends bien que la survie d'un lycée presque "privé" comme Hoffet (compte tenu du retrait planifié et progressif de l'Aefe) repose sur les frais d'écologie et la ponctualité des paiements des familles, il n'en est pas moins ignoble qu'un étudiant en Terminale soit exclu des cours à 15 jours du Bac pour un retard de paiement... Dans l'école laïque et républicaine que nous voudrions, fondée sur les valeurs d'égalité (de formation), de liberté (de pensée et d'expression) et de fraternité (c'est-à-dire d'humanité et de solidarité), personne ne devrait être exclu pour des raisons économiques. Cela est non seulement immoral, mais aussi inhumain et inconstitutionnel.

Nous sommes convaincus que la dérive à laquelle nous avons assisté lors de ces 5 dernières années et que nous avons violemment subie mérite donc une réflexion approfondie, et qu'il est nécessaire de revoir et de corriger tous ces textes, statuts et règlements qui ont permis à une seule personne d'imposer son pouvoir arbitraire à l'ensemble de la communauté : nous devons apprendre de l'expérience afin que cela ne se reproduise plus jamais et aucune communication ne nous a été adressée depuis la rentrée.

Finalement, la question morale implique aussi de remettre la transparence et la communication au cœur même des relations entre les parents et leurs représentants – comme vous vous étiez engagés à faire au début de votre mandat (avec l'audit financière encore en stand-by). Néanmoins, hélas, en tant que parents (à savoir, gestionnaires, électeurs et employeurs du lycée), nous avons été tenus dans l'ignorance la plus complète.

Par exemple, nous avons du apprendre par d'autres sources que DES POURSUITES JUDICIAIRES SONT EN COURS DEPUIS 2017 CONTRE LE PROVISEUR M. MATHEY ET L'ANCIENNE PRESIDENTE DU COGES, MME LEFEBVRE, et que 11 enseignants ont fait appel en 2017 aux prud'hommes pour signaler des irrégularités contractuelles présumées (et cette année, 7 autres auraient l'intention de le faire).

Il est irrecevable qu'à Hoffet tout soit toujours occulté derrière l'alibi d'un présumé "devoir de réserve", fruit d'une politique institutionnelle fondée sur un mix de propagande, convenance, "pas de vague" et "raison d'état". Je comprends très bien que le lycée soit une "vitrine" de la France à l'étranger, que le Laos soit un pays « compliqué ».... et que l'on ne puisse non plus toujours tout exhiber aux quatre vents. Mais dans tout fonctionnement démocratique, des limites claires s'imposent à cette "prudence"

communicative - et puisque l'APE est co-gestionnaire à Hoffet et que ses membres ont le droit d'être informés, leurs représentants ont le devoir de le faire. Cela nous paraît incontournable, dans la vision stratégique du lycée de demain en cours d'élaboration.

C'est précisément parce que nous voudrions que Hoffet devienne réellement une expression du « rayonnement » de la France à l'étranger et de « l'excellence française » (il en est aujourd'hui hélas très loin), que nous défendons ces valeurs pour lesquelles la France est respectée et admirée dans le monde entier – des valeurs qu'à Hoffet ont été méprisées ouvertement depuis 5 ans.

En effet, nous n'ignorons pas non plus que le lycée Hoffet souffre aujourd'hui d'une triste réputation aussi bien localement qu'à l'international, et qu'il y aura un long chemin à parcourir pour changer cette réalité d'image - qui ne tient pas qu'au marketing – à commencer donc par cette œuvre de moralisation interne à large échelle. C'est pourquoi nous vous demandons de faire tout ce qui est en votre pouvoir et d'être vigilant à l'avenir afin que ce qui s'est passé au lycée Hoffet au cours des 5 dernières années n'ait plus à se reproduire. (Un parent ajoute : « 5 ans de terreur ! »)

Réponse du Coges : Oui, nous sommes d'accord pour renforcer la protection de l'enfance.

Un parent :

1. Il est temps de faire l'audit financier, qui a trop attendu déjà.
2. Suite aux tricheries de l'an passé lors de l'élection du Coges, Il reste aussi à faire les modifications des statuts avec participation des parents au travers d'une commission car l'inaction envoie des messages négatifs :
 - a. les parents honnêtes sont lésés par élections 2017 qui se sont révélées frauduleuses.
 - b. de plus les personnes qui ont trichés l'an passé peuvent encore voter cette année, cela n'est pas correct. Cela signifie l'impunité pour les fraudeurs !
3. demande d'une commission pour Protocole anti-harcèlement pour protéger les enfants, les enseignants, les parents mais aussi le DAF. Des parents y ont déjà travaillé. Il est important de le faire pour terminer définitivement ces 5 ans de terreur !

un parent :

IL est inacceptable que le proviseur agresse physiquement le DAF et endommage le mobilier de l'école, et cela après déjà tout le reste.

Proviseur :

Dans un établissement où il y a plus de 80 employés, il est normal qu'il y ait des tensions et cela en fait partie.

8. Elections des nouveaux membres du Coges :

Les candidats pour les sièges du COGES se sont présentés :

- 8.1. Mathieu Chatenet
- 8.2. Olivier Pouvreau
- 8.3. Alain Dufes
- 8.4. Matthew Ebdon

8.5 Serge Doussantousse

9. Passage au vote

10. Fin de séance : 21h23

Résultats des votes :

Elus :

- **Mathieu Chatenet**
- **Alain Dufes**
- **Olivier Pouvreau**

Annexes à joindre :

Discours de S. Mathey

Présentation de la trésorière

Présentation de M. Chatenet sur la construction

Rapport Moral de la présidente